

Directives sur l'image de marque des Lignes directrices sur les habitudes de jeu à moindre risque

Le Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances encourage ses partenaires à promouvoir les Lignes directrices sur les habitudes de jeu à moindre risque dans leur matériel. Si vous souhaitez préparer votre propre matériel de promotion, vous devrez inclure les éléments suivants à chaque produit.

Couleurs officielles

Dans le matériel que vous préparez, veuillez utiliser soit les couleurs de votre organisation ou les couleurs officielles des lignes directrices. Si vous voulez utiliser ces dernières, voici leurs codes :

Bleu foncé : HEX #03334D
c=100 m=76 y=45 k=41

Vert : HEX #338741
c=81 m=24 y=100 k=10

Bleu acier/gris : HEX #2F7688
c=82% m=42% y=37% k=8%

Messages clés

Dans la mesure du possible, les trois lignes directrices doivent être incluses au matériel promotionnel :

Ligne directrice 1 : évitez de jouer plus de 1 % du revenu de votre ménage, avant impôts, par mois

Ligne directrice 2 : évitez de jouer plus de 4 jours par mois

Ligne directrice 3 : évitez de jouer régulièrement à plus de 2 formes de jeux de hasard et d'argent

Pour les produits où l'espace est limité, vous pouvez faire la promotion d'une seule ligne directrice de votre choix, à la condition d'inclure aussi l'énoncé pertinent de la section Adresse Web.

Adresse Web

L'adresse du site Web des lignes directrices doit être incluse dans l'ensemble du matériel promotionnel pour que le public sache où trouver de l'information supplémentaire.

Si votre matériel promotionnel présente **les trois lignes directrices**, veuillez y inscrire cette adresse : www.lignesdirectricesjeu.ca.

Si votre matériel promotionnel présente **l'une des trois lignes directrices**, veuillez y inscrire l'énoncé suivant :

Pour en savoir plus sur les trois lignes directrices sur les habitudes de jeu à moindre risque, consultez la section Quelles sont les lignes directrices? au www.lignesdirectricesjeu.ca.



Utilisation de banques d'images

Le but des lignes directrices n'est pas de stigmatiser les personnes qui jouent, mais bien de les aider à réduire leur risque de vivre des conséquences négatives liées aux jeux de hasard et d'argent. C'est pourquoi les images utilisées pour promouvoir les lignes directrices doivent représenter le jeu de façon neutre.

Les images trouvées sur le Web sont protégées par des droits d'auteur. Donc, le fait de les copier et de les utiliser dans vos produits sans y être autorisé pourrait être considéré comme une violation du droit d'auteur de la part de votre organisation.

N'utilisez que des images que vous êtes autorisé à utiliser dans vos produits. Vous pouvez acheter des images libres de droits auprès de ces entreprises d'archives photographiques réputées :

- iStock
- Getty Images
- Adobe Stock
- Shutterstock

Évaluation et approbation du matériel promotionnel personnalisé

Pour faire évaluer et approuver votre matériel promotionnel, veuillez remplir la section **Autre** du formulaire de demande d'affranchissement de droit d'auteur qui se trouve sur le site des lignes directrices. Ensuite, décrivez votre concept et la façon dont vous prévoyez utiliser le matériel pour promouvoir les lignes directrices dans la section **Décrire l'utilisation**.

Après réception de votre formulaire, nous vous demanderons de nous soumettre une version préliminaire de votre matériel promotionnel. Lorsque cette version aura été évaluée et approuvée, une copie du logo des lignes directrices en format EPS ou JPEG haute résolution vous sera envoyée. Vous pourrez ensuite l'ajouter à votre matériel.

Aucun nouvel élément du matériel promotionnel ne peut être utilisé tant que vous n'avez pas reçu un courriel d'autorisation à ce sujet. Le processus décrit ici est à suivre pour chaque produit que vous voulez créer.

Des questions?

Si vous avez des questions concernant les directives sur l'image de marque, les Lignes directrices sur les habitudes de jeu à moindre risque ou le processus d'approbation de votre matériel promotionnel, veuillez écrire à permissions@ccsa.ca.



Centre canadien sur
les dépendances et
l'usage de substances

Le CCDUS a été créé par le Parlement afin de fournir un leadership national pour aborder la consommation de substances au Canada. À titre d'organisme digne de confiance, il offre des conseils aux décideurs partout au pays en profitant du pouvoir des recherches, en cultivant les connaissances et en rassemblant divers points de vue.

Les activités et les produits du CCDUS sont réalisés grâce à une contribution financière de Santé Canada. Les opinions exprimées par le CCDUS ne reflètent pas nécessairement celles de Santé Canada.